



HAL
open science

Retour sur la professionnalisation politique

Sébastien Michon, Étienne Ollion

► **To cite this version:**

Sébastien Michon, Étienne Ollion. Retour sur la professionnalisation politique. *Sociologie du Travail*, 2018, 60 (1), 10.4000/sdt.1706 . hal-01881251

HAL Id: hal-01881251

<https://hal.science/hal-01881251v1>

Submitted on 3 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Retour sur la professionnalisation politique

Sébastien Michon, Etienne Ollion

► **To cite this version:**

Sébastien Michon, Etienne Ollion. Retour sur la professionnalisation politique. Sociologie du Travail, Elsevier Masson, 2018. hal-01881251

HAL Id: hal-01881251

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01881251>

Submitted on 3 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Retour sur la professionnalisation politique

Résumé : À partir d'une revue de littérature extensive des travaux portant sur la professionnalisation politique en France, cet article précise les différentes manières dont ce terme a été mobilisé au cours des dernières décennies. Il montre que, outre la définition classique empruntée à Weber, trois autres sens sont souvent présents dans les textes qui l'évoquent, au moins implicitement. Le « professionnel de la politique » peut être défini en fonction de la longévité passée dans le champ politique, en fonction du parcours professionnel effectué, ou en fonction de savoirs (faire et être) dont il dispose. Le texte évoque ensuite les principaux enjeux théoriques et conceptuels auxquels les chercheurs intéressés au phénomène sont aujourd'hui confrontés, qu'il s'agisse des questions de définition, de mesure du phénomène, ou de la réinscription de cette problématique dans un cadre plus général de sciences sociales. En filigrane, l'article donne à voir certaines des principales transformations qui ont affecté le champ politique en France au cours des dernières décennies.

Summary: An extensive literature review on the topic of "political professionalization" in the French social sciences, this article has two goals. The first one is to specify the ways in which this term has been used in the past decades. The article delineates three implicit definitions of political professionalization: according to the time spent in the political field; according to the occupational trajectory of the person; or according to the knowledge acquired and ethos developed to fully thrive in the job. From there, the text identifies and discusses some of the most pressing issues researchers in this area are currently faced with, whether they deal with conceptual aspects or with the measure of the phenomena. It also calls for a deeper engagement with the literature on work and occupation. Overall, the article sheds lights on some of the most important transformations undergone by the French political field in the past decades.

Mots clés : Professionnels de la politique ; professionnalisation politique ; recrutement politique ; personnel politique ; champ politique ; carrières ; France.

Keywords: Career politicians ; Political recruitment ; Political field ; Careers ; France.

Retour sur la professionnalisation politique

Je crois qu'il y a une professionnalisation de la vie politique dans tous les pays du monde. Est-ce que ça entraîne un déficit démocratique? Je ne sais pas, je n'ai pas assez réfléchi à ces questions là. Mais il y a un monde qui tourne un peu sur lui même.

Christine Lagarde, ex-ministre et directrice du FMI¹

Nous sommes devenus tellement professionnels. Nous connaissons chaque question, parce que nous les avons élaborées avec les journalistes. Les sondages guident nos politiques. [...]

Tout cela [Notre carrière] décide de notre action.
Birgitte Nyborg, candidate du parti de centre droit
dans la série politique danoise *Borgen*²

La politique est de plus en plus l'affaire des professionnels et une affaire professionnelle
(Gaxie, 2015, p. 24)

La concordance entre le jugement scientifique, la parole des acteurs et la fiction est un phénomène suffisamment rare pour être noté. Or quand il s'agit d'évoquer le personnel politique en Europe au début du XXI^{ème} siècle, les avis semblent converger. La politique serait devenue avant tout une affaire de professionnels, *i.e.* de personnes rémunérées, le plus souvent depuis longtemps, pour exercer cette activité. Cette situation serait désormais la norme, et elle ne serait pas sans conséquence sur l'exercice du métier, comme sur le fonctionnement de la vie politique. Si l'élection largement inattendue d'Emmanuel Macron et celle de l'Assemblée de 2017 infirment ce constat, ce succès doit tant à la critique de la « professionnalisation » qu'elle ne fait que confirmer cette tendance.

Le vocabulaire utilisé pour décrire cette situation le montre bien. En France, comme à l'étranger, les termes de « professionnels de la politique », « d'apparatchiks » ou de « politiciens de métier » [*career politicians*] ont fleuri au cours des dernières années pour désigner les responsables politiques. Depuis peu, une réflexion est enclenchée sur leur inverse, les novices. Plus généralement, le terme de « professionnalisation politique » est devenu un référent commun, tant dans le débat public que dans les sciences sociales. Depuis trois décennies, les travaux sur le sujet s'y sont multipliés. De manière significative, le syntagme « professionnel de » a lui aussi connu une fortune indéniable, puisque les recherches qui mentionnent ce terme sont désormais légion⁴.

¹ A propos de son expérience de Ministre des Finances de 2007 à 2012. Entretien télévisé dans *13h15 le Dimanche*, France 2, 13 septembre 2015. On pourra aussi consulter le long commentaire critique de la députée Michèle Delaunay en 2014 (bit.ly/1m41iYS, consulté le 22 août 2016).

² *Borgen* (dir. A. Price), saison 1, épisode 1, 2010.

⁴ Par un effet de mode qui suit les succès académiques, il s'est même diffusé à d'autres domaines. Les « professionnels de l'international », « de l'Europe », « de la démocratie », « de la participation », ou

Cet engouement est indéniablement allé de pair avec une meilleure connaissance du champ politique, de ses carrières typiques, et de leurs transformations. L'abondance a toutefois plusieurs revers⁵. Le principal est qu'il ne facilite pas la compréhension de ce qui est en jeu. Souvent, le dénominateur de professionnel embrasse des phénomènes assez différents, et seulement partiellement substituables. Alors que Weber et ses contemporains évoquaient ceux qui vivent *hic et nunc* d'une activité politique, les travaux actuels insistent eux sur des aspects parfois assez différents, et pas forcément focalisés sur la rémunération. Par ailleurs, faute de définition précise, l'étendue du changement est plus rarement mesurée que postulée, tout comme le sont ses éventuelles conséquences. Enfin, ce qui devrait être un simple concept analytique est parfois porteur d'une charge négative. Comme par contagion avec l'usage qui en est fait dans le débat public, le terme de « professionnel » et le substantif afférent de « professionnalisation » politique tendent parfois à dénoncer ce mode d'entrée et d'existence en politique.

Tout d'horizon extensif des travaux sur la « professionnalisation politique » dans les sciences sociales françaises, cet article se donne un double objectif. Le premier est de préciser les différentes manières dont ce terme a été mobilisé au cours des dernières décennies. Il montre en particulier que trois définitions sont souvent évoquées : en fonction de la longévité passée dans le champ politique, en fonction du parcours professionnel effectué, ou en fonction de savoir-faire et être dont disposent ces personnes. Partant, le texte évoque les principaux enjeux théoriques et conceptuels auxquels les chercheurs intéressés au phénomène sont aujourd'hui confrontés, qu'il s'agisse des questions de nomination, de mesure du phénomène, de la réinscription de cette problématique dans un cadre plus général de sciences sociales. En filigrane, ce sont certaines des principales transformations survenues dans la politique française au cours des dernières décennies que cette revue de littérature donne à voir, car ces évolutions conceptuelles ne sont pas dénuées de lien avec les changements au sein du champ politique national.

Limitée au cas français, cette revue de littérature s'inscrit dans des discussions qui sont, elles, internationales. Avec une intensité variable selon les lieux et une temporalité propre, nombreux sont les espaces académiques dans lesquels cette question est devenue importante. Voilà près de quinze ans, un ouvrage comparatiste montrait le caractère transversal de cette interrogation dans une vingtaine de pays (Borchert et Zeiss, 2003). Depuis, et en partie à la faveur de l'émergence de puissants mouvements dénonçant la monopolisation du pouvoir par les responsables politiques (Podemos et Ciudadanos en Espagne, Occupy Wall Street aux États-Unis, Nuit debout en France, etc.), l'intérêt pour le sujet n'a fait que croître. Même dans les pays scandinaves, réputés pour leur plus grande rotation des postes politiques, la thématique s'est récemment imposée dans le champ médiatique et politique⁶.

1. Généalogie d'une interrogation ancienne

C'est au tournant du XX^{ème} siècle que les sciences sociales encore en cours d'autonomisation se sont emparées de la question de l'origine du personnel politique, et c'est à

encore « de la politique étrangère » sont venus rejoindre les responsables politiques dans ce mouvement de « professionnalisation » qui semble ne jamais devoir s'arrêter.

⁵ Il est significatif que les quelques auteurs qui, depuis quelques années, plaident pour une étude de la politique comme métier aient eu un usage plutôt modéré de ces termes de professionnalisation politique (Demazière et Le Lidec, 2014).

⁶ Deux livres, l'un de facture universitaire, l'autre écrit par deux journalistes politiques, en témoignent. Voir respectivement Garsten, Rothstein et Svallfors (2015) et Möller et Rydell (2014).

l'un de ses pères fondateurs qu'on doit la formulation la plus célèbre de ce qu'est un « professionnel de la politique ». Dans *La profession et la vocation de politique* (1919 [1963]), Max Weber proposait de distinguer entre les élus ou les salariés permanents de partis qui sont rémunérés pour cette activité et ceux qui, parce qu'ils disposent de revenus propres, n'en ont pas besoin. Cette distinction a fait florès : référence inévitable dans l'ensemble de la sociologie politique depuis désormais un siècle, elle constitue le point de départ de très nombreuses études.

L'inscription de cette problématique dans les sciences sociales à ce moment précis ne doit rien au hasard. Tout comme d'autres auteurs de l'époque, Weber écrit à une période de transformation politique majeure qui voit la diffusion d'une indemnité pour ceux qui occupent des charges électives (parlementaires en premier lieu). Ce changement se fait parallèlement à un autre : l'arrivée au pouvoir d'un personnel politique ne disposant pas de fonds personnels pour s'engager dans le champ politique. Le suffrage s'étend progressivement suite aux révolutions bourgeoises, et avec le temps, les anciens nobles et les grands bourgeois sont progressivement sinon remplacés, au moins concurrencés dans la conquête des offices publics par un autre personnel, d'abord issu des classes supérieures, puis moyennes, et parfois même ouvrières (Offerlé, 1984 ; Garrigou, 1992). En d'autres termes, la professionnalisation est ici décrite comme la conséquence quasi directe de la démocratisation que connaissent alors les sociétés européennes. Comme l'écrivent les auteurs d'un ouvrage qui présente une ambitieuse recherche sur l'origine sociale du personnel politique dans onze pays depuis le milieu du XIX^{ème} siècle, « les députés sont désormais complètement professionnalisés » à l'orée du XX^{ème} siècle en Europe (Best et Cotta, 2000, p. 524).

Formalisée par Weber et ses contemporains, l'interrogation sur la profession politique deviendra une question canonique de la science politique, mais l'intérêt qu'elle rencontre varie. Après la Seconde Guerre mondiale, plusieurs travaux prendront cette question pour objet sans qu'elle devienne un objet central de la discipline pendant longtemps. La réflexion n'est pas centrée sur les « professionnels », mais plutôt sur les origines sociales des élus. Parmi ces travaux, ceux de Mattei Dogan sont sûrement les plus emblématiques. Dès les années 1960, il développe une analyse de longue durée, qui recherche les origines personnelles ou, le plus souvent, professionnelles des élus. Ses nombreux textes s'appuient et développent le concept de « filière de recrutement » du métier politique (Dogan, 1967) et son corrélat, le concept de « professions propices à la carrière politique » (Dogan, 1999). L'un et l'autre concept, inspirés des réflexions en cours dans le monde anglo-saxon sur les « politics facilitating occupations », visent à produire des typologies des modalités d'entrée dans le métier politique, et à suivre leur évolution à travers les systèmes politiques et le temps. Parallèlement aux travaux de Dogan, plusieurs études sociographiques sont régulièrement réalisées sur le personnel politique dans la France des années 1960 à 1980⁷.

Décrire les travaux ci-dessus comme une simple sociographie est réducteur, tout comme l'est la réduction de l'ensemble travaux de cette époque à cette approche⁸. Des exceptions notables existent, comme le manuel de Daniel Gaxie (1973) *Les professionnels de la politique*⁹

⁷ Cayrol, Parodi et Ysmal (1973), Véron (1983), Collovald (1985). Voir aussi Fabre-Rosane et Guédé (1978), Mossuz-Lavau et Sineau (1983), et Birnbaum (1977) sur les hauts fonctionnaires. Pour des données actualisées dans cette veine prosopographique, voir Rouban (2011).

⁸ Tel est toutefois le constat fait par Aubert et Parodi (1981) dans leur revue de littérature.

⁹ Inspiré des travaux de Weber relu à l'aune des théories de Bourdieu qui commencent alors à être importées en science politique, la dernière section pose alors les jalons de nombreux travaux futurs dans le domaine.

ou, un peu plus tard, l'enquête très complète de Philippe Garraud (1989) *Profession, homme politique* sur les maires de grandes villes. La plupart du temps, les « professionnels de la politique » ne sont pas étudiés en tant que tels ou, quand ils le sont, le terme désigne une partie de l'élite politique. La définition du « professionnel de la politique » reste centrée sur la rétribution de la charge, et la question de leur possible « professionnalisation » n'est pas posée. Or, sans être abandonnée, cette définition va être pluralisée à mesure que se multiplient les travaux à partir de la seconde moitié des années 1990.

2. Trois définitions (au moins) de la profession politique

À la fin du XX^{ème} siècle, le thème des professionnels et de la professionnalisation politiques va connaître une fortune certaine. Plusieurs travaux collectifs d'ampleur sont publiés successivement, qui résument une décennie de travaux passés et donnent lieu à des recherches elles-mêmes abondantes et diverses. Jacques Lagroye publie un texte programmatique, « Être du métier », souvent repris par la suite (1994). En 1999, Michel Offerlé dirige un ouvrage collectif, *La profession politique. XIX^{ème}-XX^{ème} siècles* qui fournit une synthèse riche des principales réflexions alors en cours. Heinrich Best et Maurizio Cotta éditent l'ouvrage déjà cité issu d'une enquête prosopographique comparée (2000). Plus généralement, la progressive diffusion de recherches, principalement de sociologie étatsunienne du travail et des professions, participe d'une attention croissante à la politique comme un métier. On aurait toutefois tort de voir dans ce réinvestissement un simple retour. Car derrière le même terme et des interrogations proches, un glissement s'est opéré. Être un « professionnel de la politique » ne désigne plus simplement le fait d'être rétribué pour l'exercice d'un mandat. Les pages qui suivent identifient trois usages exemplaires du terme de « professionnels de la politique ». En creux, chacun insiste sur une évolution significative du champ politique au cours de la période.

2.1. Une définition par la possession d'une position rémunérée en politique

Une première définition des « professionnels de la politique », qui se rapproche de la perspective wébérienne, met en avant la possession d'une position rémunérée en politique. Symétriquement, la professionnalisation renvoie à l'augmentation du nombre de personnes dans cette position. C'est là une différence avec les caractérisations passées, car le substantif ne renvoie plus au mouvement historique qui voit la progressive compensation monétaire de positions autrefois exercées à titre gracieux, mais à une croissance numérique de ces positions qui permettent de vivre de la politique. Une telle caractérisation est par exemple mise en avant par Abel François et Julien Navarro, quand ils soulignent à quel point « l'accroissement des ressources financières (lié au cumul des indemnités) et la sécurité procurée par l'exercice de plusieurs mandats (au cas où l'on vient à en perdre un) » (François et Navarro, 2013, p. 30) ont participé de la « professionnalisation politique » en France depuis trente ans. C'est aussi le sens de professionnalisation comme possession de multiples positions électives rémunérées qui est avancé par Frédéric Sawicki et Rémi Lefebvre quand ils évoquent les transformations du Parti socialiste : « Elles [*les élites du PS*] (re)deviennent à compter de la fin des années 1970, un monde d'élus. [...] Il en résulte une professionnalisation généralisée du parti » (Lefebvre et Sawicki, 2006, p. 68).

Il est vrai que la période a vu une augmentation massive de ces positions. C'est d'abord vrai pour les élus. La loi de décentralisation de 1982 et ses ajustements successifs depuis (lois de 1992, 1995, 2000, 2002, 2016) a accru les possibilités de faire carrière en politique. Didier Demazière et Patrick Le Lidec rappellent justement que « la population des élus locaux

concernés est aujourd'hui forte de plusieurs milliers d'individus » (2008, p. 139). La décentralisation a aussi étendu le domaine de compétence des élus locaux. La création des régions et la délégation progressive de pouvoir qu'elles ont connue, comme la mise en place des intercommunalités, ont rendu envisageable la perspective d'une carrière non seulement rémunérée, mais aussi valorisée, en politique (Desage et Guéranger, 2011, p. 207 *et sq.*). Le nombre de positions dont on peut vivre est allé croissant à mesure qu'augmentaient l'offre en termes de postes (mandats régionaux, vice-présidences d'intercommunalité, syndicats de traitement notamment) et les indemnités qui les accompagnent.

L'augmentation de ces positions rémunérées disponibles ne concerne toutefois pas que les élus. Un mouvement parallèle plus important en termes d'effectifs a vu se multiplier les emplois disponibles à l'intérieur du champ politique. La fonction la plus connue est celle de collaborateur. Éric Phélippeau (2005) a ainsi retracé la mise en place d'une enveloppe destinée au recrutement d'assistants parlementaires à l'Assemblée nationale, à partir des années 1970. Sébastien Michon (2014) relève lui la corrélation entre la croissance des équipes parlementaires des députés européens et l'augmentation substantielle de leur « indemnité de secrétariat ». À côté d'eux se trouvent bien d'autres personnes qui peuvent travailler en politique et en vivre, au moins pour un temps. Plusieurs études ont bien souligné cette diversification des positions aux marges ou au cœur du champ politique, dans des positions non électives (Beauvallet et Michon, 2017)¹⁰.

Au-delà des élus et de leurs collaborateurs, d'autres positions rémunérées assurent une proximité certaine avec le champ politique. Permanents de partis (Aldrin, 2007), conseillers ou « experts » en communication politique (Legavre, 1993), consultants et autres « experts » (Bézès, 2012 ; Gervais, 2012 ; Henry et Pierru, 2012), salariés de *think tanks* ou d'entreprises de relations publiques (Courty et Gervais, 2016), ou encore consultants en démocratie participative (Nonjon, 2005) : tous ne sont pas forcément qualifiés de « professionnels », mais toutes ces positions peuvent servir de marchepied pour embrasser une carrière élective, ou sont suffisamment rémunérées pour vivre à proximité de la politique. Si certaines activités sont nouvelles, d'autres qui existaient déjà voient leurs effectifs en nette augmentation. Dans certains cas, on assiste même à une marchandisation de pratiques jusque-là prises en charge par des militants de parti. Dans un article récent, Rémi Lefebvre décrit la manière dont le Parti socialiste a eu recours à une PME pour organiser une campagne de porte-à-porte, une stratégie qu'il avait délaissée depuis les années 1980 (Lefebvre, 2016). Dans ce cas, la professionnalisation renvoie à la mise en marché d'activités classiquement prises en charge par les partis.

2.2. Une définition par le parcours des responsables politiques

Probablement considérée comme acquise, la question des rétributions monétaires a cependant été relativement moins étudiée qu'un autre aspect, à savoir la manière dont les élus y parviennent. Les études classiques sur le personnel politique (*e.g.* Dogan, 1967 ; Birnbaum, 1977 ; Gaxie, 1980) distinguaient différentes « voies » ou « filières » d'accès aux positions centrales du champ politique. Trois idéaux-types de carrières étaient alors évoqués, et parfois critiqués. La filière dite *notabiliaire* décrit la trajectoire de personnes qui, souvent parce qu'elles

¹⁰ Voir aussi : sur les assistants parlementaires Courty (2005) et Le Lidec (2008), sur les collaborateurs des groupes parlementaires (Beauvallet (2014), sur les administrateurs du Parlement (Baloge, 2017), sur les secrétaires de mairie des communes urbaines Roubieu (1999) ou rurales Vignon (2005), sur les hauts fonctionnaires intercommunaux Bachelet (2005), sur les directeurs généraux des services municipaux Le Saout (2014) ou dans les régions Gardon et Verdier (2013), sur les membres de cabinet de maire Anquetin (2012) ou de président de région Gardon et Verdier (2014).

disposent de ressources locales et personnelles importantes (médecin, notaire ou chef d'entreprise par exemple), se font élire sur leur nom (Phélippeau, 2002). Pour eux, l'adhésion et l'investissement dans un parti politique se font plutôt en début ou en cours de carrière électorale ; ils ne sont pas nécessairement décisifs de leur réussite (Gaxie, 2000). Cette filière est dite ascendante, car l'élection au niveau local précède celle au niveau national. Présentée comme également ascendante, la filière *militante* ou *partisane* décrit les personnes à l'investissement long et conséquent au sein d'un parti politique, qui successivement s'engagent, obtiennent une investiture, puis un mandat local, et enfin un mandat national. « Entrés dans un parti ou un syndicat comme militants de base, ils gravissent progressivement tous les échelons de la hiérarchie interne » (Gaxie, 2000, p. 78). Enfin, la troisième filière, dite *d'accès direct au centre*, renvoie à des personnes qui entament une carrière politique au plus près du pouvoir. Par différence avec les deux autres, elle est décrite comme « descendante » ou « inversée », car l'obtention d'un premier poste ministériel précède l'élection à un mandat parlementaire.

Sans forcément reprendre à leur compte cette typologie, de nombreuses études se centrent sur les parcours des responsables politiques. Elles mettent l'accent sur la place de plus en plus importante parmi les élus de personnes qui sont rémunérées en politique de très longue date. Le « professionnel » n'est alors pas celui qui vit de la politique au moment du mandat, mais celui qui est salarié dans le champ politique depuis longtemps. Suivant les intuitions de Dogan (1953), Guillaume Marrel et Renaud Payre évoquent ainsi la professionnalisation politique en lien avec la question de la longévité dans le champ politique : après avoir constaté que « la longévité du personnel politique est peu interrogée dans les recherches françaises sur la professionnalisation politique » (Marrel et Payre, 2006, p. 70), ils s'attachent, à partir du cas des députés européens, à « repérer les effets de la réélection et de la longévité sur la professionnalisation des élus et le métier politique ». Certains, qui n'ont *jamais vécu que* de la politique¹¹, ont fait l'objet d'une attention particulière. Des termes spécifiques ont été proposés pour les décrire : « professionnels de la politique » (Gaxie, 2015), « purs professionnels de la politique » (Dormagen et Mouchard, 2007 ; Lehingue, 2015), ou suivant la définition anglaise de « *career politician* », « politicien de métier ». La question de la durée de l'inscription dans le champ politique est aussi au cœur de plusieurs travaux anglo-saxons récents. Si la méthode proposée par Anthony King (1981) dans un article séminal restait relativement subjective¹², plusieurs travaux ont cherché à mesurer ce phénomène, en prenant la durée d'inscription dans le champ politique comme critère. Philip Cowley propose de se focaliser sur le nombre d'années passées en mandats (2012), quand Stephen Barber invite à prendre en compte les années passées dans des entourages politiques – en tant que salarié de parti en premier lieu (2014)¹³.

Cette remarque pointe vers une distinction importante, quoique peu souvent notée dans la littérature, française comme internationale : la professionnalisation comme parcours agrège deux sens légèrement différents. À côté de cette définition par la longévité en politique, on trouve souvent une définition par le cursus. Le professionnel n'est plus celui qui vit de la politique, mais

¹¹ C'est le sens de la remarque de Gaxie (2015, p. 23) : « La nouveauté est que cette professionnalisation politique intervient de plus en plus souvent de manière très précoce, dès la fin des études supérieures. Une proportion croissante des députés sont et ont toujours été des professionnels de la politique ».

¹² Pour six gouvernements ayant dirigé le pays entre 1945 et 1979, il attribue à chacun des ministres un score allant de 1 à 4 censé mesurer son « investissement » dans la politique, mais sans vraiment en préciser les critères.

¹³ Pour une synthèse sur la question de la longévité dans le champ politique britannique, voir la discussion récente dans Cowley (2016).

celui qui, indépendamment de son âge ou de la durée de présence en politique, soit n'a *jamais vécu que de la politique*, car il s'y est engagé précocement, soit est passé par des positions considérées comme centrales pour accéder aux mandats nationaux (le plus souvent d'auxiliaire politique). C'est le cas des travaux de Lucie Bargel qui portent sur les « petits professionnels » (Bargel, 2011, p. 92), collaborateurs d'élus et permanents de parti qui entament leur carrière professionnelle par ces activités. Certains sont engagés de longue date avant même ce premier emploi : dans son étude sur deux mouvements de jeunesse de partis de gouvernement, l'auteure montre comment s'y forme le goût pour la politique. Croisant l'étude des partis politiques et la sociologie des mobilisations, sa recherche sur les jeunes militants (dont certains deviendront responsables politiques) rend compte des étapes successives de leur carrière: adhésion à l'organisation, développement d'un goût pour les activités politiques, intégration à un sous-groupe qui maintient la croyance dans l'intérêt de l'engagement, et enfin parrainage (Bargel, 2009). La carrière politique s'articule alors avec la carrière étudiante : des militants lient cursus militant et cursus scolaire en se tournant vers des filières de science politique par exemple, ou s'investissent à plein temps dans le militantisme à la suite d'échecs au cours de leurs études (Michon, 2009).

Collaborateurs d'élus dès leur plus jeune âge, permanents salariés par un parti dès la fin de leurs études, certains sont engagés et rémunérés dès leur plus jeune âge adulte. Plusieurs études ont constaté la forte augmentation de leur nombre au sein de diverses fractions du personnel politique. Une étude sur les ministres (Behr et Michon, 2015) montre qu'un quart environ des membres des gouvernements Ayrault et Valls n'avaient pas exercé d'autres métiers que celui de collaborateurs politiques avant d'entamer une carrière électorale. La tendance est la même à l'Assemblée nationale, puisque Daniel Gaxie estime que 17% des élus de 2012 n'avaient pas exercé d'autre métier (Gaxie, 2015)¹⁴, contre 2% dans les années 1970 selon une enquête récente (Boelaert, Michon et Ollion, 2017), ou encore au Parlement européen où leur part au sein de la délégation française est de 27% en 2014 contre 0% en 1979 (Beauvallet et Michon, 2016). Au niveau local aussi, la tendance est marquée. Dans un article consacré à la campagne des municipales de 2014, Rémi Lefebvre (2014) constate qu'ils sont aussi désormais très présents parmi les maires socialistes des villes de plus de 30 000 habitants. La plupart des partis sont concernés par ce mouvement¹⁵, ce qui n'est pas sans conséquence sur la manière d'envisager et de pratiquer la politique.

2.3. Une définition par les savoir-faire et l'ethos

Quoique moins fréquent, un dernier grand type de caractérisation des « professionnels de la politique » évoque la question des compétences. Le professionnel se distingue alors du profane par son expertise, et la professionnalisation signifie l'accumulation de connaissances et de savoir-faire acquis ou nécessaires pour agir efficacement dans le champ politique. Dans un manuel de référence de science politique, Éric Phélippeau par exemple définit la « professionnalisation politique [...] comme hybridation de savoir-faire complémentaires » (Phélippeau, 2009, p. 104). Sandrine Lévêque évoque une définition assez proche dans l'introduction de la bibliographie qu'elle propose quand elle explique que « la professionnalisation des acteurs politiques passe ainsi par l'acquisition de savoir-faire spécialisés

¹⁴ Voir aussi Joly et Weske (2009, p. 134).

¹⁵ Pour le parti socialiste Lefebvre et Sawicki (2006) ; Hû (2014), pour les Verts Jérôme (2014), pour le Parti communiste Mischi (2014). La tendance s'observe au sein des organisations de droite, traditionnellement moins concernées par cette filière (Boelaert, Michon et Ollion, 2017, p. 72-73).

(dans les écoles par exemple), par une socialisation spécifique ainsi que par des processus de reconnaissance et de consécration par les pairs » (1996, p. 172).

Qu'elles évoquent explicitement les « professionnels de la politique » ou pas, les études sur le métier politique qui se sont multipliées depuis les années 1990 soulignent souvent qu'il s'agit d'un métier qui s'apprend. Cela peut se faire « sur le tas » (Lagroye, 1994), une fois le mandat électif acquis, via un poste de collaborateur (Dulong et Matonti, 2007). Ce savoir trace une ligne entre les novices et les « initiés », c'est-à-dire ceux qui ont « du métier », cette forme de reconnaissance pratique de la maîtrise de savoir-faire et savoir-être (Briquet, 1994). Au cours de leurs mandats, les élus acquièrent des savoirs spécifiques, ils inventent des routines (Demazière, 2009), et « bricolent » d'un point de vue rhétorique, idéologique, identitaire, ou encore décisionnel (Le Bart, 1999), avec plus ou moins de facilité selon leur métier antérieur et leurs expériences politiques et militantes (Achin et al., 2007).

Beaucoup de travaux insistent sur le caractère informel de la formation, dans l'action, au contact de pairs (Navarre, 2015). D'autres manières, bien plus formalisées, existent cependant. C'est le cas des formations organisées par les partis politiques pour leurs cadres¹⁶, de celles réalisées dans le cadre d'activités militantes, au sein d'un syndicat étudiant, ou d'un mouvement de jeunesse de partis¹⁷. Plusieurs études nous rappellent aussi qu'il faut se garder de ne voir dans cette éducation qu'un apprentissage informel. Elle peut même être organisée autour d'une pédagogie et dans des temps spécifiques. Depuis les années 2000, la formation en cours de mandat s'est à la fois diversifiée et institutionnalisée. C'est particulièrement le cas avec la mise en place de modules de formations (Dulong, 2010). Des organismes publics ou privés proposent désormais de prendre en charge cette activité (Navarre 2014).

Ces formations et le processus de socialisation à la politique font que ces « professionnels » sont à même de faire face à une activité qui s'est, de l'avis de tous, transformée. Un point sur lequel la plupart des travaux historiques se retrouvent, c'est en effet l'existence d'équipes de plus en plus étoffées dont ils doivent assurer le fonctionnement, et ce à différents niveaux¹⁸. À côté du travail de Phélippeau déjà cité sur la création d'une position de collaborateur parlementaire dans les années 1970, la fresque historique que peint Nicolas Rousselier des cabinets ministériels montre bien la faible organisation, jusque tard dans le XX^{ème} siècle, de l'exécutif français (2015). Depuis, la taille de ces équipes a largement augmenté¹⁹. Surtout, ces élus sont décrits comme différents, de leurs prédécesseurs aussi bien que de leurs homologues novices. Dès 1989, dans son étude sur la profession politique de maire, Philippe Garraud abordait cet ethos spécifique où se développent « des façons de penser et d'agir particulières, conduisant à des pratiques, des savoir-faire, des stratégies voire des intérêts sinon totalement communs, du moins largement partagés » (1989, p. 14). Ce constat est récurrent dans

¹⁶ Pudal (1989) ; Matonti (1993) ; Marijnen (1996) ; Ethuin (2003).

¹⁷ Voir respectivement Gaxie et Offerlé (1985) et Bargel (2009).

¹⁸ À la tête de cabinets municipaux (Anquetin, 2012), régionaux (Gardon et Verdier, 2014), ministériels (Mathiot et Sawicki, 1998; Eymeri *et al.*, 2015), ou encore d'équipes parlementaires (Fretel et Meimon, 2005 ; Le Lidec, 2008 ; Kerrouche, 2009 ; Michon, 2014), ils doivent donc gérer des « entreprises politiques » formées d'une pluralité d'auxiliaires.

¹⁹ Bien que la taille exacte de cette population soit difficile à connaître, plusieurs études permettent d'évaluer leur nombre et leur croissance (Courty, 2005, p. 15-16) : que ce soit à l'Assemblée nationale (de 250 assistants parlementaires en 1989 à 2090 en 2013), au Sénat (de 96 en 1989 à 953 en 2013). Les collectivités locales emploieraient 7500 collaborateurs de cabinet et de groupe politique rémunérés sur les fonds des collectivités territoriales en 2008 (Demazière et Le Lidec, 2008, p. 140).

les travaux actuels, qui évoquent l'existence de personnes aux pratiques et représentations à la fois similaires et différentes des autres acteurs du champ politique. Analysant la campagne des municipales de 2014 des candidats du Parti socialiste, Rémi Lefebvre souligne que « la promotion d'un nouveau profil d'élus, issus des cabinets des collectivités territoriales ou de la fonction publique territoriale et formés à la science politique » accompagne « l'apolitisme gestionnaire que les maires socialistes revendiquent de manière de plus en plus décomplexée », et les slogans et « mots d'ordres consensuels » (Lefebvre, 2014, p. 3).

Par un glissement prononcé, quoique rarement explicité, la manière de caractériser les « professionnels de la politique » a donc largement évolué en France au cours des dernières décennies. Plusieurs définitions, non exclusives les unes des autres, se croisent désormais. Ces évolutions sémantiques ne se sont pas faites dans un contexte inchangé : de fait, la pratique de l'activité politique s'est largement transformée en France au cours de cette période. Ces évolutions présentent de nouveaux enjeux pour l'étude de ce phénomène, comme de la vie politique. Les pages qui suivent en évoquent trois qui nous semblent essentiels : la nécessaire clarification conceptuelle de ceux que l'on appelle les « professionnels de la politique », la question de la mesure du phénomène et l'analyse de ses effets, et les appuis disponibles dans les recherches en sciences sociales pour prolonger l'analyse.

3. Une nécessaire clarification conceptuelle

Concept polysémique, terme parfois chargé d'enjeux normatifs, le « professionnel de la politique » et son substantif, la professionnalisation, fonctionnent souvent comme des écrans qui viennent recouvrir le phénomène qu'ils cherchent à décrire. Un premier enjeu des recherches futures consiste donc à spécifier ce qui est en jeu quand l'on évoque ces termes. Le professionnel de la politique est-il celui ou celle qui est rémunéré pour son activité, qu'elle soit élective ou non ? Celui qui vit de la politique depuis longtemps (voire simplement y est engagé de longue date) ? Celui qui a suivi un parcours particulier, qu'il s'agisse de l'entrée précoce ou du passage par une position d'auxiliaire connue pour être un marche-pied vers les fonctions nationales ? Ou encore celui qui dispose de savoirs (faire et être) particuliers qui lui permettent d'agir efficacement dans le champ politique ?

Comme on l'a dit, ces choix ne sont pas exclusifs, mais une précision sémantique s'avère nécessaire. Il faut pouvoir distinguer les personnes qui passent une vie dans des positions marginales du champ politique, que ce soit comme militant ou élu local d'une petite municipalité, de celles qui, après un passage en cabinet ministériel ou au secrétariat général de l'Élysée atteignent à moins de quarante ans une position de ministre. Leurs chances d'obtenir les places les plus prisées dans l'exécutif ou le législatif, mais aussi leur rapport à l'activité comme leurs conditions objectives d'existence ou encore leurs aspirations sont certainement très différentes.

La même remarque vaut pour les collaborateurs d'élus qui, s'ils sont passés par l'équipe parlementaire d'un député ou le cabinet d'un maire de grande ville, se rapprochent certainement des membres de cabinet de l'exécutif, sans que leur carrière ait la célérité de ces derniers. Il conviendrait d'y ajouter les personnes situées aux frontières du champ politique, par exemple celles qui travaillent dans le privé, au sein de groupes d'intérêt, d'entreprises de relations publiques ou de *think tanks* et qui recrutent massivement des collaborateurs parlementaires voire des élus après chaque alternance, ou celles employées par des collectivités territoriales, qui peuvent constituer des seuils d'entrée en politique, comme des positions d'attente en cas de revers électoral. Souvent oubliées des mesures, ces personnes situées dans ce que Michel Offerlé

(2004) qualifie de « champs adventices » de la politique viennent grossir les rangs de l'armée politique de réserve des candidats potentiels aux mandats.

De même, peut-on encore parler de « professionnalisation de la politique » ? Comme on l'a dit, selon la définition donnée par Weber, la France n'a pas connu un tel phénomène au cours du siècle dernier, en tout cas pas pour les principales fonctions électives et gouvernementales : rémunérés pour exercer leur activité, les députés l'étaient déjà au début du XX^{ème} siècle, quoique de façon un peu moins généreuse (Garrigou, 1992). Faut-il aller jusqu'à récuser l'utilité du terme, comme le faisait Anthony King dans l'article déjà cité ? Notant lui aussi le caractère polysémique du terme, auquel s'ajoute la possible confusion avec celui de *professional*, qui en anglais renvoie aux métiers à statut particulier et valorisés (par différence avec les simples *occupations*), il plaidait pour son abandon pur et simple. Outre le fait que ce problème ne se pose pas vraiment en français, cette solution aurait pour conséquence de ne pas saisir le caractère structurel des changements à l'œuvre.

Comme on l'a montré, le champ politique s'est transformé et avec lui les carrières typiques des responsables politiques. Plus dense, il s'est aussi relativement autonomisé puisque jusqu'à 2017, il était devenu difficile d'accéder à son cœur sans avoir passé de nombreuses années, voire décennies au sein du champ ou de ses marges (voir Boelaert, Michon et Ollion, 2017, p. 81-90). Des parcours typiques se sont aussi développés, qui favorisent ou accélèrent l'accès à certains postes de responsabilité. Des institutions de formations privées comme publiques ont également vu le jour. Le phénomène n'est d'ailleurs pas limité à la France, puisque la plupart des pays européens ont connu des trajectoires proches. Faut-il alors conserver le terme ? La discussion mérite d'être ouverte. Et comment penser le phénomène dans son ensemble ? Une possibilité serait, pour évoquer la situation actuelle et la distinguer du mouvement précédent, de plutôt parler de « second moment de la professionnalisation politique ». La date de son début, comme ses caractéristiques devraient alors être précisées. Dans le cas français, il semble que ce mouvement commence au milieu des années 1970, quand le nombre de positions rémunérées dans le champ politique s'est fortement accru, qu'il s'agisse de mandats électifs comme de positions d'auxiliaires.

4. La mesure du phénomène et de ses effets

La question de la définition ne sera pas résolue de manière satisfaisante sans une connaissance de ce qui a changé, rendant la question de leur mesure centrale. Là aussi, la tâche est ardue, car les variables pertinentes sont moins évidentes qu'il n'y paraît. Une forme classique d'analyse du profil des élus consiste certes, depuis au moins un siècle, à décrire leurs propriétés socio-démographiques (Sawicki, 1999). C'est particulièrement vrai dans le cas des assemblées législatives : héritage de l'interrogation démocratique sur la représentativité des parlementaires, l'analyse des origines des élus a été la pierre de touche de nombreuses études²⁰. Quelle que soit l'orientation théorique, les travaux les plus récents continuent de s'appuyer sur la profession d'origine pour décrire les élus – en partie du fait de la disponibilité de ces informations, généralement mises en ligne sur le site internet des institutions.

Or si elles sont utiles, ces informations ont des limites évidentes. D'abord parce que la revendication d'une profession politique, relativement inavouable, donne lieu à une présentation

²⁰ Elle était aussi étudiée de près dans certains partis inquiets de leur représentativité, en particulier au PCF où la biographie était scrutée par les instances du parti (Pudal, 1989).

de soi stratégique²¹ : les élus sous-déclarent leur temps passé en politique et mettent en avant une autre activité, qu'elle ait été exercée à temps partiel ou il y a longtemps. Par ailleurs, quand bien même l'information serait juste, quel lien établir entre une profession exercée quelques années seulement (et/ou plusieurs décennies auparavant) et le monde social et professionnel dans lequel évoluent les responsables politiques ? Avec la transformation des carrières typiques qui voit l'entrée en politique se faire de manière plus précoce, l'indicateur du métier d'origine déclaré n'est plus que d'un intérêt limité pour l'analyste²², et il importe de revoir de fond en comble la stratégie de recherche²³.

Le calcul du temps passé en politique, le plus souvent à partir d'un décompte des mandats, est une solution déjà largement utilisée – en partie parce que ces informations sont facilement accessibles. La recherche d'un passage par des positions d'auxiliaire politique est fructueuse, quoique plus chronophage et tributaire de bases de données correctement renseignées. Si elles permettent une précision bienvenue en ce qui concerne les positions professionnelles occupées avant l'élection, ces approches conservent des limites. Elles posent un problème d'indifférenciation : l'approche par la durée seule tend à homogénéiser des groupes de « professionnels » potentiellement très différents. Une autre approche, employée par exemple par Gaxie (2015), insiste elle sur le curriculum : on recherche alors si la personne a occupé une position dans le champ politique (collaborateur d'élus, membre de cabinet). La difficulté cette fois tient à ce qu'on ne sait pas si ce passage fut bref ou long, s'il précédait exactement l'élection ou s'il a été entrecoupé d'une longue carrière dans un autre secteur d'activité (entreprise publique, banque d'affaires, etc.). En d'autres termes, l'une et l'autre solution ne permettent pas non plus vraiment de saisir les successions typiques de carrière, dont on a toutes les raisons de supposer qu'elles existent, au moins à une période donnée. C'est par exemple le cas de l'enchaînement de moins en moins rare entre assistant parlementaire et la candidature à la députation.

Afin d'éviter ces difficultés, une possibilité consiste à retracer – pour un échantillon d'élus, ou pour une assemblée donnée – l'intégralité de la carrière professionnelle, en indiquant pour chaque année la ou les activités menées. Chronophage (et ce d'autant plus lorsque l'on remonte dans le temps²⁴), cette méthode permet toutefois d'accéder à des informations plus précises et plus nombreuses que ce que permet l'examen du métier déclaré, dont on a montré qu'il était par ailleurs devenu un indicateur de plus en plus faible à mesure que les entrées dans le champ politique se faisaient précoces. La masse d'information peut ensuite être traitée via des techniques qui prennent en compte le temps et/ou les successions d'événements comme les méthodes d'analyse de séquence (Abbott et Tsay, 2000), qui offrent une description des carrières typiques comme une approche inductive pour les classer. Le choix des méthodes pour décrire le phénomène reste ouvert, et d'autres approches sont évidemment disponibles.

²¹ Et ce de longue date, comme le faisait remarquer Dominique Damamme (1999). Voir Boelaert, Michon et Ollion (2017, p. 28-35) pour une actualisation.

²² Elle n'est toutefois pas nulle, car elle informe sur les stratégies de présentation de soi des élus (Collovald, 1988).

²³ Un problème déjà souligné par Cairney (2007), qui propose une stratégie alternative pour saisir les liens entre métiers hors du champ politique et métiers dans le champ politique.

²⁴ Les informations pour la période actuelle étant accessibles assez facilement, via les dictionnaires biographiques, des bases de données en ligne, et les corpus de presse. Ce n'est évidemment pas le cas dans d'autres pays, ou pour d'autres périodes : les dictionnaires n'existent pas toujours et les outils centralisés non plus.

La question des effets de ce « second moment de la professionnalisation politique » est elle aussi un enjeu d'actualité, au moment où viennent d'arriver des personnes souvent trop rapidement qualifiées de « novices » en politique. Que l'on s'intéresse avant tout à la différence entre les « professionnels » (quelle que soit la définition) et les autres responsables politiques ou que l'on entre dans le détail, plusieurs aspects doivent être distingués. Au niveau individuel, on peut se demander si ces individus se comportent comme leurs pairs. En particulier, des personnes qui ont fait l'ensemble de leur carrière dans ou par le parti qu'elles représentent sont-elles plus fidèles à celui-ci (et plus disciplinées dans leurs prises de position, sur le modèle classique des élus militants du Parti communiste français), ou sont-elles au contraire plus susceptibles de chercher à se construire une carrière individuelle, et donc à se distinguer du groupe ? La manière qu'ont ces responsables d'un type particulier de faire de la politique change-t-elle aussi ? Habités parfois de longue date aux formes et procédures internes au jeu politique, socialisés pour en accepter les codes et les enjeux, ont-ils une approche plus technique de leur activité, ou la « dépolitisation » parfois évoquée (Desage et Guéranger, 2011) touche-t-elle indifféremment tous les élus ?

Et quels sont, au niveau structurel, les effets de cette transformation ? Assurément, elle a servi de schème rhétorique puissant au candidat Macron lors de la précédente élection. Elle avait aussi érigé de nouvelles barrières à l'entrée dans le champ politique, puisque la longévité était devenue une condition importante des carrières nationales. Une nuance s'impose, car comme avec le PCF quarante années avant, le passage par cette filière partisane avait contribué à l'atrophie de la filière notabiliaire – qui repose sur l'accumulation locale de capital social et, souvent, du capital économique hors de la sphère politique. Rendant l'accès aux positions électives plus coûteux, l'augmentation du temps nécessaire avait participé d'un déclassement de la politique électorale²⁵.

Les réponses à ces questions sont pour l'instant partielles et ne permettent pas d'arriver à de véritables conclusions. De manière significative, les différents travaux qui, dans la littérature, se sont penchés sur le sujet ont apporté des réponses pour le moins ambiguës. Il y a fort à parier que les réponses à ces questions passeront par le déploiement de méthodologies nouvelles, destinées à bien mesurer l'impact de chacun de ces aspects. Cela pourrait être via le recours aux données massives que produisent les assemblées. Si elles ne sont ni aussi riches, ni toujours vraiment aussi utiles que ce qu'affirment les prophètes des *big data* (Ollion et Boelaert, 2015), ces informations peuvent apporter des réponses précises sur certains points. On pourrait ainsi savoir si les élus avec des profils particuliers ont des pratiques d'assemblée différentes. Le recours à des techniques qui mêlent sciences sociales et informatique n'est toutefois pas nécessaire. L'étude ethnographique des premières semaines du mandat d'un élu que propose Martin Baloge (2016) pourrait être transposée afin de comparer l'arrivée de deux jeunes primo-élus, l'un habitué aux arcanes du Parlement pour y avoir travaillé avant, l'autre pas. L'Assemblée élue en 2017 offre un terrain d'étude riche sur ce point.

5. La politique comme métier, la politique comme travail

Une manière de prendre au sérieux la revendication d'une transformation de la politique qui sous-tend les travaux sur la professionnalisation pourrait être de s'intéresser au métier et au travail politiques. Assurément, les termes sont régulièrement utilisés par les politistes depuis au moins vingt ans. Du programme de recherche initié par Jacques Lagroye (1994) aux études locales sur le quotidien de l'activité politique (Garraud, 1989 ; Fontaine et Le Bart, 1994) en

²⁵ Voir Boelaert, Michon, Ollion, 2017, p. 108-113.

passant par les travaux sur les différences d'exercice en terme de genre (Achin, 2005), celui de métier a été largement évoqué. Dès 1994, Jean-Louis Briquet critiquait les dérives de la notion de « professionnalisation », qui selon lui tendait à fournir une figure idéalisée et autonomisée de l'action politique, loin de sa pratique concrète et de son « inscription sociale ». Il proposait alors de s'appuyer sur les travaux des sociologues étatsuniens de la seconde école de Chicago pour analyser la situation concrète de travail et les rôles endossés par les élus. Plus récemment, un pas de plus a été fait par d'autres auteurs, qui dans l'introduction d'un ouvrage collectif invitent à s'intéresser à la politique comme travail (Demazière et Le Lidec, 2014). Une telle démarche peut à notre sens être poursuivie, sans pour autant se limiter aux thèmes de prédilection des auteurs interactionnistes, ni oublier les limites de l'analogie avec le travail. Les pages suivantes fournissent une liste, non exhaustive évidemment, des appuis que les politistes pourraient tirer d'un échange plus approfondi avec les chercheurs, sociologues ou historiens, qui ont pris le travail pour objet.

5.1. Revenus et conditions d'existence

Le premier aspect concerne *les revenus que les élus tirent de leur activité politique*. Ce n'est d'ailleurs pas le moindre des paradoxes que ce point soit resté si peu étudié alors même, qu'il est au cœur de la définition wébérienne de la profession²⁶. De fait, on sait très peu de choses sur les rétributions monétaires des élus. Grâce à une documentation grise destinée aux premiers intéressés, on connaît les montants maximums d'indemnité des maires et des élus de communautés d'agglomération²⁷. Mais les sommes indiquées sont théoriques, puisque des délibérations du conseil peuvent donner lieu à des modulations assez substantielles. En ce qui concerne les parlementaires, les récents scandales relatifs aux (més)usages des fonds qui leur sont attribués ont amené à la publicisation et à l'encadrement des sources de financements. Elles sont désormais connues, même si on dispose d'assez peu d'informations sur leur évolution au cours des dernières décennies²⁸. Les montants des revenus (et les dispositifs d'écêtement, qui empêchent un cumul complet de salaires) sont par contre largement ignorés, et à part quelques journalistes ou spécialistes du budget de l'État, peu de chercheurs s'intéressent à l'usage de l'indemnité représentative des frais de mandats.

Le sujet des rémunérations peut paraître marginal ou technique, mais il est central pour qui cherche à connaître les conditions concrètes d'exercice de l'activité politique. Les quelques scandales ou les cas de cumuls de revenus importants et largement commentés ne doivent pas faire oublier la réalité de la situation financière des plus de 500 000 élus locaux, qui dans leur très grande majorité ne peuvent pas vivre que de leur indemnité. Des enquêtes sur la rémunération éclaireraient les manières dont ces personnes engagées dans le métier d'élu articulent vie professionnelle hors politique et travail politique – la situation la plus fréquente finalement. Pour certains segments du champ politique, cette enquête est rendue bien plus aisée par la mise en ligne des fiches HATVP, qui rendent publiques les rémunérations en et hors mandats des élus au cours des cinq années passées. En s'intéressant aux conditions matérielles

²⁶ Et ce alors même que plusieurs auteurs ont tôt invité à le faire. Voir par exemple les exhortations d'Alain Garrigou (1992, p. 10).

²⁷ Comme par exemple le *Guide de l'élu(e) local(e)*, publié régulièrement par l'Association des maires de France, ou encore les différents textes de loi contenus dans le code général des collectivités territoriales, ou publié au *Journal officiel*.

²⁸ On trouvera des informations dans François et Phélippeau (2015, p. 176-181).

d'existence des responsables politiques, on pourrait même offrir de nouveaux terrains d'études aux réflexions qui discutent de la pertinence du concept de classe, d'élite ou de champ politique.

Une telle approche permettrait aussi d'investir un aspect relativement négligé de l'activité politique, à savoir son caractère précaire. Si la déclaration de l'ex Premier ministre Manuel Valls, qui affirmait devant des ouvriers soumis à la concurrence internationale être « en CDD »²⁹ [contrat à durée déterminée], avait pu être perçue comme une provocation, c'est que sa multipositionnalité dans le champ politique comme le capital social qu'il y a accumulé depuis plus de trente ans font qu'il ne risque pas d'en être exclu contre sa volonté. Mais pour beaucoup d'autres qui ont dû mettre un terme temporaire ou au moins limiter une autre activité professionnelle, ces interrogations sont présentes, et parfois pressantes. L'application récente de la dernière loi restreignant le cumul des mandats accentue encore ce trait. Là, les travaux de sociologie du travail qui rappellent que précarité n'est en aucun cas synonyme de pauvreté ou ceux qui prennent pour objet les conditions concrètes d'existence pourraient être utiles.

5.2. *Savoir-faire et savoir-être*

Au cours des dernières années, plusieurs séries télévisées ont présenté de manière plus ou moins fictionnalisée les pratiques concrètes des élus et plus généralement de ceux qui tirent un revenu de la politique³⁰. Un des ressorts de ces productions s'appuyait sur la représentation scénarisée de la pratique quotidienne du pouvoir, souvent décrite comme différente des règles établies ou de celles recommandées par les manuels de droit public. Inversement, les médias se sont amusés de ce qu'ils décrivaient comme les maladroites des députés fraîchement élus en 2017³¹. La réalité est souvent moins spectaculaire, mais la question de ces pratiques informelles et de leur apprentissage reste posée.

Quelques travaux comme ceux de Lucie Bargel déjà cités ont bien montré comment les organisations partisanes et de jeunesse assuraient pour partie cette formation (Bargel, 2009). L'auteure montre en particulier comment ces instances favorisent l'engagement et participent à la construction de vocations chez des jeunes en leur transmettant un goût pour l'activité politique. Bien d'autres compétences sont utiles dans la réalisation de l'activité politique : la gestion d'un exécutif municipal, la connaissance de la procédure parlementaire, des règles de finances publiques ou du code électoral peuvent entre autres s'avérer déterminants dans la réalisation d'une carrière. Comment ces savoirs (-faire et -être) sont-ils transmis ? Outre les règles formelles, une étude des diverses instances de socialisation serait utile pour mieux saisir l'intériorisation des normes. Elle permettrait aussi de mieux comprendre le respect des règles, mais aussi leur contraire – les petits arrangements ou la grande corruption.

Par ailleurs, comme cela a été noté, dire de la politique qu'elle est un métier « qui ne s'apprend pas » ou « juste sur le tas » relève plus de la rhétorique professionnelle que de l'observation ou de la pratique réelle. La multiplication des positions disponibles au centre ou sur les marges du champ politique a même donné lieu à la création de formations spécialisées. Elles peuvent être continues (et inscrites dans le droit depuis 1992) pour les élus locaux, ou initiales : des formations de type Master (« métiers du politique », « administration du politique », « travail

²⁹ M. Valls, 21 mars 2016. <http://bit.ly/1o3ROP2> (consulté le 27 août 2016).

³⁰ Qu'il s'agisse des membres des cabinets (*The Thick of It*, *The West Wing*), des élus ou membres de l'exécutif local (*Baron noir*, *The Wire*), de responsables politiques nationaux (*Veep*, *Borgen*), voire du Président des États-Unis (*House of Cards*).

³¹ Voir la note que fait à ce propos J. Chibois (<http://laspic.hypotheses.org/4656>, consulté le 25 octobre 2017)

politique et parlementaire », « gouvernance territoriale », etc.) dispensent non seulement des savoirs opérationnalisables dès l'arrivée sur le marché du travail, mais aussi une certification qui facilite l'insertion sur celui-ci. Des entreprises proposent de former les élus aux différentes règles et coutumes, parfois pour des montants importants. Une telle « professionnalisation », entendue ici comme institutionnalisation de positions certifiées et création d'un marché, pourrait avoir des effets non négligeables. Il est donc important de mieux connaître, comme on le fait pour des cursus formant à d'autres métiers, quelle vision du métier y est enseignée et en quoi cette formalisation modifie-t-elle le rapport à la politique de ceux qui suivent ce métier ? On pourrait aussi se demander dans quelle mesure les réseaux créés lors des années de scolarité sont professionnellement utiles dans un futur proche ou lointain.

5.3. Cautions légales et organisation institutionnelle

La question de l'organisation d'un groupe professionnel a été centrale aux recherches sur les *professions*. L'établissement de frontières à l'entrée via la création de droits à exercer ou la reconnaissance de l'utilité sociale de l'activité, la définition d'un périmètre d'activités réservées et la protection de cette « juridiction » (Abbott, 1988), ou la délégation de contrôle et l'autorégulation interne (Starr, 1982), contribuent largement à leur existence. La comparaison avec la politique a ses limites, à la fois parce que les « professions » auxquelles il est fait référence sont des métiers bien particuliers (prestigieux, protégés) et distincts des autres activités professionnelles, mais aussi parce que la politique n'est justement pas, en droit, une profession réglementée. Elle ne s'auto-régule pas non plus³². Enfin, c'est là un des points à propos desquels la métaphore est sans doute la moins opérante quand on parle de la profession politique : par différence avec la plupart des activités rémunérées, la revendication de l'existence d'un métier propre y est absente : tout au plus certains acteurs revendiquent-ils des compétences particulières.

Ce constat ne doit pas empêcher d'étudier les formes légales qui participent de l'incarnation du groupe (professionnel) ni le travail de leurs représentants qui tentent de le faire exister, voire d'en définir les bonnes pratiques. Depuis quelques années, l'Assemblée nationale a mis en place un code de déontologie à destination des élus, doublé de la création d'un poste de déontologue chargé de son application et du conseil aux élus. Depuis vingt ans environ, plusieurs initiatives ont tenté de mettre en place un statut de l'élu local, précisant leurs droits avec l'objectif de favoriser l'entrée et la sortie de la politique. De même, plusieurs structures œuvrent à l'organisation et la défense de certains groupes travaillant dans le champ politique (Association des maires de France, syndicats de collaborateurs parlementaires). Comment ces différents acteurs organisent-ils le champ ? Quel type de représentation tentent-ils de promouvoir et avec quel degré de visibilité recherchée (développent-ils des mobilisations à bas bruits, ou ont-ils recours à des stratégies plus explicitement publiques) ? Quels services offrent-ils à leurs membres ? Du droit des travailleurs politiques à ceux qui s'engagent pour le faire respecter ou le modifier en passant par les institutions qui tentent de façonner une image de cette activité, des recherches dans ce domaine feraient progresser notre connaissance du métier politique. Alors que les sciences sociales ont largement investi l'étude des organisations syndicales et du droit du travail, cet aspect reste sous-étudié pour la politique.

Le cadre légal lui-même joue un rôle important sur la morphologie du groupe. À l'Assemblée, au Sénat, les lois sur la parité forcent une féminisation qui avait bien du mal à se

³² Encore que des mécanismes comme l'immunité parlementaire ou des institutions comme la Cour de justice de la République, destinées à assurer la séparation des pouvoirs, jouent clairement cette fonction.

mettre en place. Plus généralement, les modes de scrutin jouent un rôle non négligeable sur le profil des élus. Les lois récentes sur le cumul des mandats, qui interdisent la possession d'un mandat de parlementaire et d'un mandat exécutif local, devraient par ailleurs, en faisant disparaître la figure historique du député-maire, provoquer des changements dans le tissu politique local. Elle pourrait multiplier les positions disponibles et ainsi grossir encore un peu plus l'armée politique de réserve ; elle pourrait aussi modifier la division du travail effectué. Comme pour d'autres secteurs d'activité, la loi joue un rôle sur la profession, qu'il convient de prendre en compte.

5.4. Réinscrire le métier politique dans les sciences sociales du travail

D'autres angles encore qui permettraient de sociologiser l'étude de la politique sont envisageables. Certaines pourraient se consacrer à l'articulation entre vie privée et travail, afin de mieux saisir les ressorts et les ressources de l'engagement. Des études sur la place de la famille montreraient sûrement le caractère conjugal de certaines carrières, que ce soit du fait de la stabilité financière que peut apporter le conjoint, ou de la division du travail domestique qui s'établit (avec ses conséquences sur l'engagement des femmes³³).

Ces éléments inviteraient à une comparaison systématique entre la politique et d'autres activités professionnelles. Sur le cas des députés, une telle analyse a montré leur proximité avec les formes de travail des petites entreprises familiales. C'est que, outre la volonté de faire exister une offre sur un marché particulier, d'autres aspects rapprochent les parlementaires des petits patrons – que ce soit du point de vue de l'embauche de proches, des horaires fluctuants et des durées du travail importantes, ou encore des rémunérations (Boelaert, Michon et Ollion, 2017, p. 62-63). La place des femmes et les mécanismes qui expliquent leur sous-représentation gagneraient certainement à se tourner vers les très nombreuses études sur les discriminations dans le monde du travail. D'autres points de contact avec les études sur l'emploi pourraient encore être mentionnés, mais l'idée est claire : une étude de la professionnalisation politique a tout à gagner à des échanges accrus avec les travaux d'histoire, de droit et de sociologie qui ont pris ces questions pour objet.

Dans son texte célèbre sur la description dense (1973), Clifford Geertz rappelait que les idées-forces à l'origine d'avancées scientifiques peuvent se rigidifier; qu'un concept hier central pour penser autrement et plus largement une question pressante peut même, par les cadres qu'il impose, empêcher de nouvelles avancées. Répétée à l'envi plutôt que mise au travail, la « grande idée » (en français dans le texte) serait alors un frein aux connaissances. À une échelle évidemment moindre que les paradigmes discutés par l'anthropologue, le succès du terme de professionnel a toutefois eu pour conséquence de multiplier les usages, certains rigoureux, d'autres non, du terme. Partant de ce constat, ce texte proposait de recenser les principaux emplois afin de saisir les principales lignes de réflexions sous-tendues par cet usage.

Revue de littérature extensive, le texte dépasse pourtant la simple discussion sémantique. Parce que les concepts sont rarement produit *in vacuo*, ces différentes manières de (re)qualifier ces « professionnels » de la politique (et leur envers, les « novices ») doivent beaucoup à des transformations survenues au cours des dernières décennies, faisant de l'étude du terme un observatoire des transformations importantes du champ politique français. En dépit de l'importante littérature déjà disponible sur le sujet, l'étude de la condition politique doit donc

³³ Voir les remarques de Paoletti (2008), voir aussi la thèse de Christelle Gris (2016) sur les conjointes d'élus.

être poursuivie et la comparaison avec le métier, jusque dans ses limites, a de beaux jours devant elle. Par le changement qu'elles ont apporté, les dernières élections ne font que confirmer ce constat.

Bibliographie :

- Abbott, A., 1988, *The System of Professions. An Essay on the Division of Expert Labor*, University of Chicago Press, Chicago.
- Abbott, A., Tsay, A., 2000, « Sequence Analysis and Optimal Matching Methods in Sociology: Review and Prospect », *Sociological methods and research*, 29, p. 3-33.
- Achin, C., 2005, *Le mystère de la chambre basse : comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement, France - Allemagne, 1945-2000*, Dalloz, Paris.
- Achin, C. et al., 2007, *Sexes, genre et politique*, Economica, Paris.
- Aldrin, P., 2007, « Si près, si loin du politique. L'univers professionnel des permanents socialistes à l'épreuve de la managérialisation », *Politix*, n°79, p. 25-52.
- Anquetin, V., 2012, « Un « bon » maire: La fabrication de la façade mayorale dans une grande ville », *Sociétés contemporaines*, n°88, p. 99-124.
- Aubert, V., Parodi, J.-L., 1981, « Analyse bibliographique du parlement de la Cinquième République », *Revue française de science politique*, 31(1), p. 227-264.
- Bachelet, F., 2005, « Les hauts fonctionnaires intercommunaux : Sociologie et politique », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°99, p. 118-125.
- Baloge, M., 2016, « Le député débutant », *Politix*, n°113, p. 201-222.
- Baloge, M., 2017, « Les administrateurs du Parlement. Contribution à une sociologie des collaborateurs d'élus », in Beauvallet, W., Michon, S. (dir.), 2017, *Dans l'ombre des élus. Une sociologie des collaborateurs politiques*, Presses universitaires du Septentrion, Lille, p. 53-73.
- Barber, S., 2014, « Arise, Careerless Politician! The Rise of the Professional Party Leader », *Politics*, 34(1), p. 23-31.
- Bargel, L., 2009, *Jeunes socialistes, jeunes UMP : lieux et processus de socialisation politique*, Dalloz, Paris.
- Bargel, L., 2011, « S'attacher à la politique. Carrières de jeunes socialistes professionnels », *Sociétés contemporaines*, n°84, p. 79-102.
- Beauvallet, W., 2014, « Pour une sociologie des auxiliaires politiques et parlementaires : l'exemple de l'Assemblée Nationale », in Mazeaud, A. (dir.), *Pratiques de la représentation politique*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, p. 163-178.
- Beauvallet, W., Michon, S., 2016, « [The changing paths of access to the European Parliament for French MEPs \(1979–2014\)](#) », *French Politics*, 14(3), p. 329-362.
- Beauvallet, W., Michon, S. (dir.), 2017, *Dans l'ombre des élus. Une sociologie des collaborateurs politiques*, Presses universitaires du Septentrion, Lille.
- Behr, V., Michon, S., 2015, « Crépuscule des technocrates et progression des collaborateurs politique. Une analyse renouvelée des filières d'accès au gouvernement », Working paper Cessp-EHESS-Paris 1, n°2.
- Best, H., Cotta, M. (dir.), 2000, *Parliamentary representatives in Europe, 1848-2000. Legislative recruitment and careers in eleven European countries*, Oxford University Press, Oxford.
- Bezes, P., 2012, « État, experts et savoirs néo-managériaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°193, p. 16-37.
- Birnbaum, P., 1977, *Les Sommets de l'État. Essai sur l'élite du pouvoir en France*, Seuil, Paris.
- Boelaert, J., Michon, S et Ollion, É., 2017, *Métier : député. Enquête sur la professionnalisation de la politique*, Raisons d'agir éditions, Paris.
- Borchert, J., Zeiss, J. (dir.), 2003, *The Political Class in Advanced Democracies. A Comparative Handbook*, Oxford University Press, Oxford.

- Briquet, J.-L., 1994, « Communiquer en actes. Prescriptions de rôle et exercice quotidien du métier politique », *Politix*, n°28, p. 16-26.
- Cairney, P., 2007, « The professionalisation of MPs: Refining the ‘politics-facilitating’ explanation », *Parliamentary Affairs*, 60 (2), p. 212-233.
- Cayrol, R., Parodi, J.-L., Ysmal, C., 1973, *Le député français*, Armand Colin, Paris.
- Collovald A., 1985, « La République du militant. Recrutement et filières de la carrière politique des députés socialistes 1981 », in Birnbaum P. (dir.), *Les élites socialistes au pouvoir. Les dirigeants socialistes face à l’État-1981-1985*, Presses universitaires de France, Paris, p. 11-52.
- Collovald, A., 1988, « Identité(s) stratégique(s) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°73, p. 29-40.
- Courty, G., 2005, « A la découverte du travail de collaboration politique », in Courty, G. (dir.), *Le travail de collaboration avec les élus*, Michel Houdiard, Paris, p. 7-26.
- Courty, G., Gervais, J. (dir.), 2016, *Le lobbying électoral. Groupes en campagne présidentielle*, Presses du Septentrion, Lille.
- Cowley, P., 2012, « Arise, Novice Leader! The Continuing Rise of the Career Politician in Britain », *Politics*, 32(1), p. 31-38.
- Cowley, O., 2016, « Political Recruitment and the Political Class », in Heffernan R., Hay. C., Russell M. et Cowley P. (dir.), *Developments in British Politics 10*, Palgrave-McMillan, p. 122-142.
- Damamme, D., 1999, « Professionnel de la politique, un métier peu avouable », in Offerlé, M. (dir.), *La profession politique, XIXe-XXe siècles*, Belin, Paris, p. 37-67.
- Demazière, D., 2009, « Les élus locaux débutants », in Demazière, D., Gadéa, C. (dir.), *Sociologie des groupes professionnels*, La Découverte, Paris, p. 197-207.
- Demazière, D., Le Lidec, P., 2008, « Introduction. La politique, un objet pour la sociologie du travail », *Sociologie du travail*, 50(3), p. 137-146.
- Demazière, D., Le Lidec, P. (dir.) 2014, *Les mondes du travail politique. Les élus et leurs entourages*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.
- Desage, F., Guéranger, D., 2011, *La politique confisquée: sociologie des réformes et des institutions intercommunales*, Éditions du Croquant, Paris.
- Dogan, M., 1953, « La stabilité du personnel parlementaire sous la Troisième République », *Revue française de science politique*, 3(2), p. 319-348.
- Dogan, M., 1967, « Les filières de la carrière politique en France », *Revue française de sociologie*, 8(4), p. 468-492.
- Dogan, M., 1999, *Les professions propices à la carrière politique*, in Offerlé, M. (dir.) *La profession politique XIXe-XXe siècles*, Belin, Paris, p. 171-199.
- Dormagen, J.-Y., Mouchard, D., 2009, *Introduction à la sociologie politique*, De Boeck Supérieur, Bruxelles.
- Dulong, D., 2010, *La construction du champ politique*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.
- Dulong, D., Matonti, F., 2007, « Comment devenir un (e) professionnel (le) de la politique ? » *Sociétés & Représentations*, n°24, p. 251-267.
- Ethuin, N., 2003, *À l’école du parti: L’éducation et la formation des militants et des cadres au Parti communiste français (1970-2003)*, Thèse de doctorat, Université de Lille 2.
- Eymeri-Douzans, J.-M., Bioy, X., Mouton, S. (dir.), 2015, *Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l’exécutif dans la France contemporaine*, Presses de Sciences Po, Paris.
- Fabre-Rosane, G., Guédé, A., 1978, « Sociologie des candidats aux élections législatives de mars 1978 », *Revue française de science politique*, 28(5), p. 840-858.

- Fontaine, J., Le Bart, C. (dir.), 1994, *Le métier d'élu local*, L'Harmattan, Paris.
- François, A., Navarro, J., 2013, « Le cumul des mandats en France: bilan historique et état des lieux de la recherche », in François, A., Navarro, J. (dir.), *Le cumul des mandats en France : causes et conséquences*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, p. 15-33.
- François, A., Phélippeau, É., 2015, *Le financement de la vie politique : Réglementations, pratiques et effets politiques*, Armand Colin, Paris.
- Fretel, J., Meimon, J., 2005, « La vie en coulisses. Les collaborateurs parlementaires à l'Assemblée nationale (2002-2007) », in Courty, G. (dir.), *Le travail de collaboration avec les élus*, Michel Houdiard, Paris, p. 136-156.
- Gardon, S., Verdier, É., 2013, « Entre travail politique et action administrative : les directions générales des services en régions », *Formation emploi*, 121, p. 61-82.
- Gardon, S., Verdier, É., 2014, « L'organisation du gouvernement des conseils régionaux », in Demazière, D., Le Lidec, P. (dir.), *Les mondes du travail politique: les élus et leurs entourages*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, p. 109-124.
- Garsten C., Rothstein B., Svallfors, S., 2015, *Makt utan mandat: de policyprofessionella i svensk politik*, Dialogos Förlag, Stockholm.
- Garrigou, A., 1992, « Vivre de la politique. Les 'Quinze Mille', le mandat et le métier », *Politix*, n°20, p. 7-34.
- Garraud, P., 1989, *Profession, homme politique. La carrière politique des maires urbains*, L'Harmattan, Paris.
- Gaxie, D., 1973, *Les professionnels de la politique*, Presses universitaires de France, Paris.
- Gaxie, D., 1980, « Les logiques du recrutement politique », *Revue française de science politique*, 30(1), p. 5-45.
- Gaxie, D., 2000, *La démocratie représentative*, Montchrestien, Paris.
- Gaxie, D., 2015, « Questionner la représentation politique », *Savoir/Agir*, 31, p. 17-24.
- Gaxie, D., Offerlé, M., 1985, « Les militants syndicaux et associatifs au pouvoir ? Capital social collectif et carrière politique », in Birnbaum, P. (dir.), *Les Élités socialistes au pouvoir. 1980-1985*, Presses universitaires de France, Paris, p. 105-138.
- Gervais, J., 2012, « Les sommets très privés de l'État », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°193, p. 4-21.
- Geertz, C., 1973, *Thick Description. Towards an Interpretative Theory of Culture. In The Interpretation of Cultures*, Basic Books, New York, p. 3- 32.
- Gris C., 2016, *La Maisonnée politique. La contribution des conjointes d'élus à la carrière électorale*, thèse pour le doctorat de sociologie, Université Paris 1.
- Henry, O., Pierru, F., 2012, « Les consultants et la réforme des services publics », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°193, p. 4-15.
- Hû, G., 2014, *Les roses déracinées. Transformation du recrutement du personnel socialiste : des logiques sociales aux logiques politiques (Fin XIXe - 2012)*, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg.
- Jérôme, V., 2014, *Militants de l'autrement. Sociologie politique de l'engagement et des carrières militantes chez Les Verts et Europe Écologie-Les Verts (EELV)*, Thèse de doctorat, Université Paris-1.
- Joly, H., Weske, S., 2009, « Les élites politiques. Recrutements et carrières », in Demesmay C., Glaab M. (dir.), *L'Avenir des partis politiques en France et en Allemagne*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, p. 121-135

- Kerrouche, E., 2009, « Usages et usagers de la permanence du député », *Revue française de science politique*, 59(3), p. 429-454.
- King, A., 1981, « The Rise of the Career Politician », *British Journal of Political Science*, 11(3), p. 249-285.
- Lagroye, J., 1994, « Être du métier », *Politix*, n°28, p. 5-15.
- Le Bart, C., 1999, « Le savoir-faire politique comme bricolage », in Poirmeur, Y., Mazet, P. (dir.), *Le métier politique en représentations*, L'Harmattan, Paris, p. 293-317.
- Le Lidec, P., 2008, « Les députés, leurs assistants et les usages du crédit collaborateurs. Une sociologie du travail politique », *Sociologie du travail*, 50 (2), p. 147-168.
- Le Saout, R. 2014, « Les nouvelles règles de la mobilité des directeurs généraux des services municipaux », in Demazière, D., Le Lidec, P. (dir.), *Les mondes du travail politique. Les élus et leurs entourages*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, p. 191-206.
- Lefebvre, R., 2014, « En attendant le « vote sanction » ? Les notables socialistes en ordre de bataille », *Métropolitiques*, <http://www.metropolitiques.eu/En-attendant-le-vote-sanction.html>.
- Lefebvre, R., 2016, « La modernisation du porte-à-porte au Parti socialiste. Réinvention d'un répertoire de campagne et inerties militantes », *Politix*, n°113, p. 91-115.
- Lefebvre, R., Sawicki, F., 2006, *La société des socialistes : le PS aujourd'hui*, Éditions du Croquant, Paris.
- Legavre, J.-B., 1993, *Conseiller en communication politique: l'institutionnalisation d'un rôle, Thèse pour le doctorat de science politique*, Université Paris 1.
- Lehingue, P., 2015, « Les classes populaires et la démocratie représentative en France : exit, voice ou loyalty ? », *Savoir/Agir*, n°31, p. 25-34.
- Lévêque, S., 1996, « L'entrée en politique : bibliographie sur les conditions sociales de la professionnalisation et de la 'réussite' politique en France », *Politix*, n°35, p. 171-187.
- Marijnén, A., 1996, « Entrée en politique et professionnalisation d'appareil. Les écoles centrales de cadres du Parti communiste italien (1945-1950) », *Politix*, n°35, p. 89-108.
- Mathiot, P., Sawicki, F., 1999, « Les membres des cabinets ministériels socialistes en France 1981-1993, recrutement et reconversion », *Revue française de science politique*, 49 (1), p. 3-30.
- Matonti, F., 1993, « Le Front national forme ses cadres », *Genèses*, 10(1), p. 136-145.
- Marrel, G., Payre, R., 2006, « Des carrières au parlement longévité des eurodéputés et institutionnalisation de l'arène parlementaire », *Politique européenne*, n°18, p. 69-104.
- Michon, S., 2009, « Devenir professionnel de la politique », *Agora débats/jeunesses*, n°52, p. 121-135.
- Michon, S., 2014, *Les équipes parlementaires des eurodéputés. Entreprises politiques et rites d'institution*, Larcier-Promoculture, Luxembourg.
- Mischi, J., 2014, *Le communisme désarmé: le PCF et les classes populaires depuis les années 1970*, Agone, Marseille.
- Möller M. et Rydell, A., 2014, *Broilers. Den nya makthavarna och det samhälle som formade dem*, Norstedts, Stockholm.
- Mossuz-Lavau, J., Sineau, M., 1983, *Enquête sur les femmes et la politique en France*, Éditions G. Crès et Cie, Paris.
- Navarre, M., 2014, « Les inégalités dans la formation des élus locaux », *Formation emploi*, n°128, p. 65-79.
- Navarre, M., 2015, *Devenir élue Genre et carrière politique*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.

- Nonjon, M., 2005, « Professionnels de la participation. Savoir gérer son image militante », *Politix*, n°70, p. 89-112.
- Offerlé, M., 1984, « Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier en France avant 1914 », *Annales ESC*, 39(4), p. 681-716.
- Offerlé, M. (dir.), 1999, *La Profession Politique, XIXe-XXe siècles*, Belin, Paris.
- Offerlé, M., 2004, *Sociologie vie politique française*, La Découverte, Paris.
- Ollion, É., Boelaert, J., 2015, « Au-delà des big data. Les sciences sociales et la multiplication des données numériques », *Sociologie*, 6(3), p. 295-310.
- Paoletti, M., 2008, « Les grillons du foyer municipal. Les femmes au foyer en politique », *Travail, Genre et Sociétés*, 19(1), p. 111-130.
- Phélippeau, É., 2002, *L'invention de l'homme politique moderne. Mackau, l'Orne et la République*, Belin, Paris.
- Phélippeau, É., 2005, « La formalisation du rôle d'assistant parlementaire (1953-1995) », in Courty, G. (dir.), *Le travail de collaboration avec les élus*, Michel Houdiard, Paris, p. 63-80.
- Phélippeau, É., 2009, « La division du travail en politique », in Cohen, A., Lacroix, B., Riutort, P. (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, La Découverte, Paris, p. 91-104.
- Pudal, B., 1989, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Presses de Sciences Po, Paris.
- Rouban, L., 2011, *Sociologie politique des députés de la Cinquième République, 1958-2007*, Cahiers du CEVIPOF, 55.
- Roubieu, O., 1999, « Des managers très politiques. Les secrétaires généraux des villes », in Dubois, V., Dulong, D. (dir.), *La question technocratique*, Presses de l'Université de Strasbourg, Strasbourg, p. 217-231.
- Rousselier, N., 2015, *La force de gouverner. Le pouvoir exécutif en France XIXe-XXIe siècles*, Gallimard, Paris.
- Sawicki, F., 1999, « Classer les hommes politiques. Les usages des indicateurs de position sociale pour la compréhension de la professionnalisation politique », in Offerlé, M. (dir.), *La profession politique, XIXe-XXe siècles*, Belin, Paris, p. 135-170.
- Starr, P., 1982, *The Social Transformation of American Medicine. The Rise of a Sovereign Profession and the Making of a Vast Industry*, Basic Books, New York
- Véron J., 1983, « Démographie du Parlement français de 1958 à 1980 », *Population*, 38 (3), p. 553-564.
- Vignon, S., 2005, « Les secrétaires de mairie des communes rurales. La professionnalisation inachevée de collaborateurs politiques », in Courty, G. (dir.), *Le travail de collaboration avec les élus*, Michel Houdiard, Paris, p. 197-217.
- Weber, M., 1963 [1917], *Le savant et le politique*, Union Générale d'Éditions, Paris.